

député d'en parler mais je ne retirerai rien, je pense, à ce que j'ai dit au sujet de la clarté du libellé de l'entente. Cependant, l'honorable député a signalé à mon attention hier une divergence entre le texte paraissant dans le compte rendu et le document déposé.

Afin de rectifier ce qu'on m'a signalé comme une erreur dans le compte rendu, je demanderai que la correction suivante soit apportée au compte rendu du 10 juillet à la page 2059 (version anglaise), à l'alinéa j) de l'article 3 de l'accord entre le Canada et la Colombie-Britannique. Le mot «and» aurait dû se trouver à la quatrième ligne de l'alinéa j) entre les mots «not do» et les mots «so far»; le mot «and» se trouve dans le texte original signé et dans la copie que j'ai déposée à la Chambre en vue de son impression dans le compte rendu. Je remercie l'honorable député d'avoir signalé cette erreur à mon attention.

(Texte)

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LE PAKISTAN—CONDUITE EXEMPLAIRE DES ÉTUDIANTS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le président, vendredi, en répondant à une question de l'honorable député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière (M. Paul), concernant les étudiants canadiens qui sont présentement au Pakistan, je me suis engagé à informer la Chambre de tout développement possible.

J'ai maintenant reçu un message de notre Haut Commissaire au Pakistan ainsi qu'une dépêche du docteur Leddy, président national du *World University Service* du Canada. Ces deux messieurs me disent avoir reçu des autorités académiques du Pakistan l'assurance la plus formelle que la conduite des étudiants canadiens, lors de leurs rencontres avec les étudiants pakistanais, avait été exemplaire.

Les auteurs des déclarations en question sont un petit groupe sans influence dans la communauté étudiante du Pakistan et qui ne représente pas du tout l'opinion du milieu académique de ce pays.

(Traduction)

### LES TRANSPORTS

#### CANAL DE SOULANGES—À PROPOS DE LA VENTE À LA PROVINCE DE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en

[L'hon. M. Martin.]

sont les négociations concernant l'achat, par la province de Québec, du canal de Soulanges?

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la question est à inscrire au *Feuilleton*; néanmoins, comme nous devons passer à l'étude de mes crédits plus tard dans la journée, le député pourra alors reposer sa question et il sera peut-être possible d'y répondre.

**M. Pigeon:** Lors de l'étude des crédits?

**L'hon. M. McIlraith:** Justement.

#### LE CANAL TRENT—RÈGLEMENT RÉGISSANT LES ÉCLUSES ET LES PONTS

**M. Fred F. Stenson (Peterborough):** Je voudrais poser une question au ministre des Transports. Des changements ont-ils été apportés au règlement concernant l'ouverture des écluses et des ponts sur le canal Trent, au cours des deux dernières semaines?

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports):** Je préférerais répondre à cette question au cours du débat sur mes crédits. C'est une question à laquelle il conviendrait mieux de répondre à ce moment-là.

### L'AGRICULTURE

#### LES OVINS—ÉPIDÉMIE DE LA TREMBLANTE DU MOUTON, EN ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Monsieur l'Orateur, j'aurais voulu poser ma question au ministre de l'Agriculture, mais, comme il est absent, je vais donc l'adresser à son secrétaire parlementaire. Étant donné que la tremblante du mouton s'est déclarée en Alberta, le ministère de l'Agriculture a-t-il l'intention d'ordonner l'extermination des troupeaux qui en sont atteints et d'indemniser les propriétaires afin de protéger les autres éleveurs de moutons de la province?

**M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je me fais un plaisir de prendre note de la question de l'honorable député et d'y appeler l'attention du ministre.

### QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je regrette de ne pas lui en avoir donné préavis, mais ma question se fonde sur le rapport publié le 12 juillet par la *Free Press* de Winnipeg et ayant trait à l'entrevue que mon honorable collègue a accordée à M. Victor Mackie, courriériste parlementaire